



*L'Europe s'invente chez nous*



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
GRAND EST**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Commission Régionale de la Forêt et du Bois (CRFB)

**Réunion du 4 mars 2022**

à Epinal (ENSTIB)





*L'Europe s'invente chez nous*



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
GRAND EST**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **Sous la présidence de :**

- Mme Josiane CHEVALIER, préfète de région Grand Est représentée par Anne BOSSY
- M. Jean ROTTNER, président du Conseil Régional représenté par M. Daniel GREMILLET



# Ordre du jour

**Accueil et discours d'introduction** de Mme Anne BOSSY représentant Mme la Préfète de Région et de M. Daniel GREMILLET représentant M. le Président du Conseil Régional Grand Est.

**Point 1 – Soutien à la filière forêt-bois** : bilan technico-financier des aides 2021 – Perspectives.

**Point 2 – Programme Régional de la Forêt et du Bois :**

- présentation d'une méthodologie pour la réalisation d'un bilan,
- évolution de la gouvernance de la CRFB : projet de règlement intérieur, mise en place d'un comité technique,
- présentation d'actions mises en œuvre : emploi/formation, construction bois, adaptation des forêts aux changements climatiques, et équilibre forêt/gibier.

**Point 3 – Retour sur les Assises Régionales de la Forêt et du Bois :** synthèse des travaux

**Conclusion** par M Daniel GREMILLET et Mme Anne BOSSY.



# Point 1 – Bilan des aides 2021

Présentation

DRAAF/SERFOB : Stéphane VIADER

Conseil Régional/DAVF/SRFB : Raphaël LAUTH





# Bilan des aides forêt-bois 2021 (hors relance et crise scolyte)

## Aides à l'investissement (État FSFB / Région / fonds européens) : 7 664 k€

- soutien à la desserte forestière : **998 k€** (*2 062 k€ en 2020*)
- aide aux ETF (mécanisation) : **2 968 k€** (*1 515 k€ en 2020*)
- aide aux entreprises de 1ère transformation du bois : **3 698 k€** (*1 413 k€ en 2020*)

## Aides à l'animation, aux études, à la recherche et à l'innovation : 2 860 k€ :

- **Aides de la Région : 1 935 k€** (*1 760 k€ en 2020*)

« Soutenir le progrès et promotion des productions régionales » :

Missions FIBOIS GE (+plateforme numérique marketplace, Pacte Bois et Biosourcés, Campagne test communication numérique métiers sous tension, mise en place fonds feuillu).

Dotation aux fonds FA2R et FA3R.

Projets partenariaux : Plan Peuplier - appui propriétaires – Elagage Merci Peuplier ; Sylv'ACCTES ; ONF Projet PEI FuturForEst (complément) – Projet "LIDAR" et projets de formations stations forestières/sensibilité sols à l'export des menus bois et au tassement ; FCBA Projet d'expérimentation Sapin classe 4 ; CNP Projet "Tests conservation plants peuplier au froid" - "Tutoriels techniques sur la populiculture" ; CNPF Projet ClimVosges ; Journées de l'AFI – Bois Territoires Chambre Agriculture Alsace 2021/2022.

- **Aides de l'État (FSFB) études et animation : 925 k€** (*928 k€ en 2020*)

dispositif ADEVBOIS => soutien aux opérations de développement, recherche et innovation pour la filière forêt-bois (détail diapo. suivantes)

**Total 2021 = 10,5 M€** (*Total 2020 = 9,0 M€ y.c amelio peuplement et GIEEF*)



# Aides études animation du FSFB (Etat)

## Dossiers ADEVBOIS 2021 (hors TATFNB-FSFB)

- **PNR Ballon des Vosges** (30 k€ d'aide) : valorisation du sapin des Vosges
- **FIBOIS Grand Est** (43 k€ d'aide, 3 dossiers)
  - ✓ Etude économique Banque de France – focus bois construction
  - ✓ Suivi de la ressource populicole et utilisation du peuplier
  - ✓ Communication sur la populiculture
- **CRPF Grand Est** (43 k€ d'aide, 2 dossiers)
  - ✓ Clim-Vosges (guide choix des essences) – phase II
  - ✓ Performance nouveaux clones de peuplier – phase II
- **COFOR / FIBOIS** (38 k€ d'aide) : collectivités et transition énergétique / bois
- **AgroParisTech** (46 k€ d'aide) : renouvellement mélangé pour des peuplements résilients

**Total 2021 : 200 k€ sur volet animation FSFB hors TATFNB**



# Aides études animation du FSFB (Etat)

## Dossiers ADEVBOIS 2021 (sur TATFNB-FSFB)

- **Chambre d'agriculture d'Alsace** : actions d'animation et d'accompagnement mobilisation bois y.c. scolyté (85 k€ d'aide)
- **COFOR Grand Est** :
  - ✓ accompagnement des élus dans la restauration et le maintien de l'ESC (20 k€ d'aide)
  - ✓ restructuration du foncier forestier à l'échelle du territoire communal (30 k€ d'aide)
  - ✓ accompagnement des collectivités sur gestion de crises sanitaires-forestière et plan de relance (48 k€ d'aide)
  - ✓ Accompagnement des élus sur la construction bois en lien avec FIBOIS (30 k€ d'aide)
- **CRPF Grand Est** :
  - ✓ animation territoriale (08, 51, 55), incitation investissement et regroupement, mobilisation bois (132 k€ d'aide)
  - ✓ animation territoriale (52, 54, 57), incitation investissement et regroupement, mobilisation bois (121 € d'aide)
  - ✓ réalisation des ICE sur zones à enjeux (94 k€ d'aide)
  - ✓ Et 3 autres dossiers sur : ESC et pratiques de chasse ; transfert de connaissance au gestionnaire forestiers ; projet LIDAR massif Vosgien (165 k€ d'aide)

**Total 2021 : 725 k€ sur volet animation de la TATFNB-FSFB**



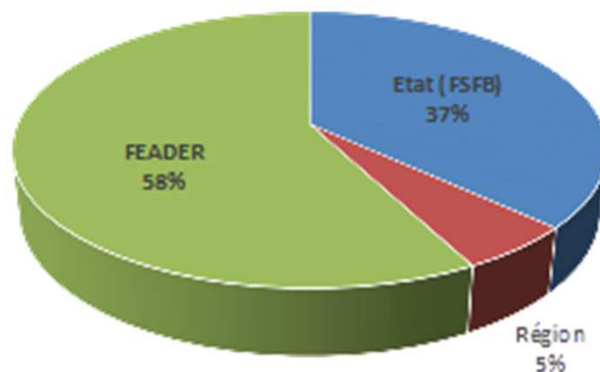
# Aides investissement 2021

## AAP Desserte forestière

- 37 dossiers reçus, 29 retenus Indicateurs :
  - mise au gabarit route : 2 280 ml
  - création route : 12 730 ml
  - création piste : 6 581 ml
  - place de dépôt, retournement, stockage : 44 ouvrages pour 18 339 m<sup>2</sup>

	Aides publiques			
Montant éligible	Total	Etat (FSFB)	Région	FEADER
1 483 001 €	998 173 €	364 688 €	53 492 €	569 993 €

Répartition par financeur



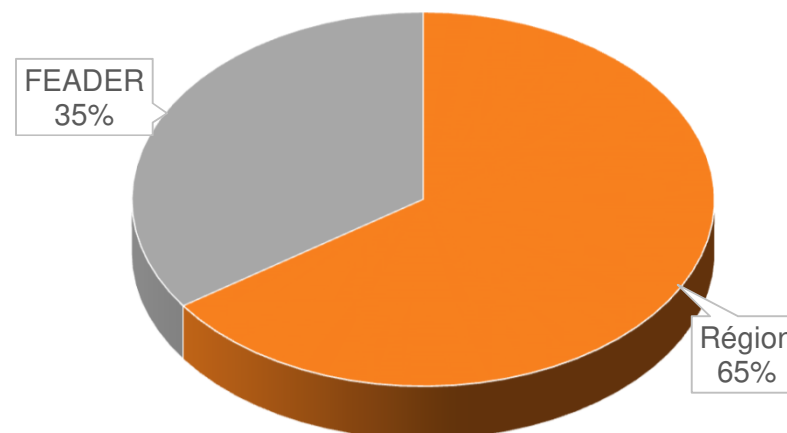


# Aides investissement 2021 des Entreprises de Travaux Forestiers

- 1 période d'AAP FEADER Socle (dépôt mai 2021)
- 1 dispositif complémentaire à l'AAP et au Plan de relance Etat (Graines et Plants) par la Région (Avril) avec élargissement matériel préparation sol/plantation/sylviculture
- Mise en place d'un AAP FEADER Relance : 3 périodes dépôt : 15/09/2021 - 15/02/2022 – 30/06/2022
- 46 dossiers retenus (dont 21 sans FEADER) – PM 26 dossiers en 2020, 1,5 M€ d'aides

	Aides publiques		
Montant éligible	Total	Région	FEADER
14 497 566 €	2 968 453 €	1 940 998 €	1 027 454 €

Répartition des financeurs



# Aides investissement 2021 des Entreprises de première transformation du bois

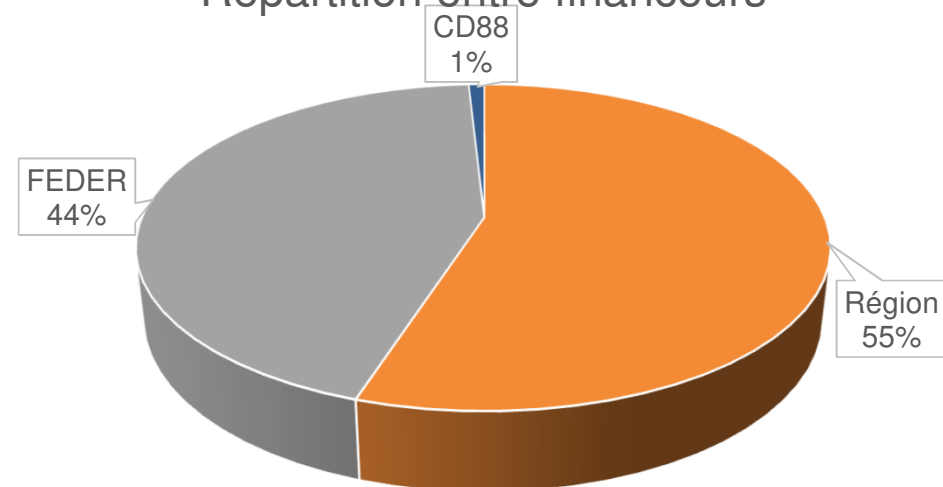
- Modernisation des équipements des scieries : 16 projets accompagnés (+coordination plan de relance)

(PM 2020 : 9 dossiers accompagnés dont une ligne de sciage de gros bois – 1,4 M€ d'aides dont 0,99 M€ Région 0,33 M€ FEDER - 42M€ d'investissements)

Montant éligible	Aides publiques (€)			
	Total	Région	FEDER	CD88
16 497 100 €	3 698 066 €	2 051 683 €	1 646 383 €	32 196 €



Répartition entre financeurs



# Aide exceptionnelle « scolytes » 2021



Poursuite en 2021 du dispositif d'aide exceptionnelle à l'exploitation et à la commercialisation des bois « scolytés » financé par le FSFB du MAA.

- 124 dossiers déposés pour **6,4 M€ et 320 000 m<sup>3</sup>** depuis le début du dispositif dont :
- 36 dossiers payés en 2020 pour 1,7 M€
  - **52 dossiers payés en 2021 pour 2,9 M€**





# Plan de relance : dispositifs forêt-bois 2021

## 1) **Renouvellement forestier** au 31/12/2021 :

- 808 dossiers déposés dans le Grand Est dont 734 par les lauréats de l' AMI (91%),
- 5 579 ha concernés (32% forêts communales, 68 % forêts privées),
- 27 M€ d'aides demandés (dont 13 M€ engagés en 2021),
- Atteinte des objectifs des 7 lauréats AMI : de 60% à 121% et globalement 105%.

## 2) **AAP France relance bois** (investissements scieries) :

- 21 dossiers déposés et 18 présélectionnés pour le GE,
- 8 sélectionnés en 2021 : 3,8 M€ engagés.

## 3) **AAP Graines et plants** (investissements pépiniéristes et reboiseurs) :

- 12 dossiers engagés pour 574 k€ pour le Grand Est.



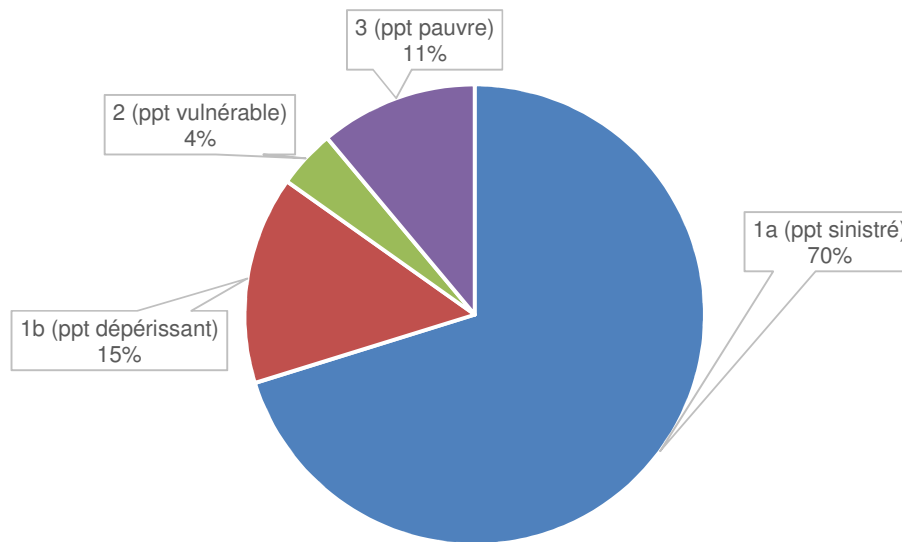
# Plan de relance : renouvellement forestier 2021



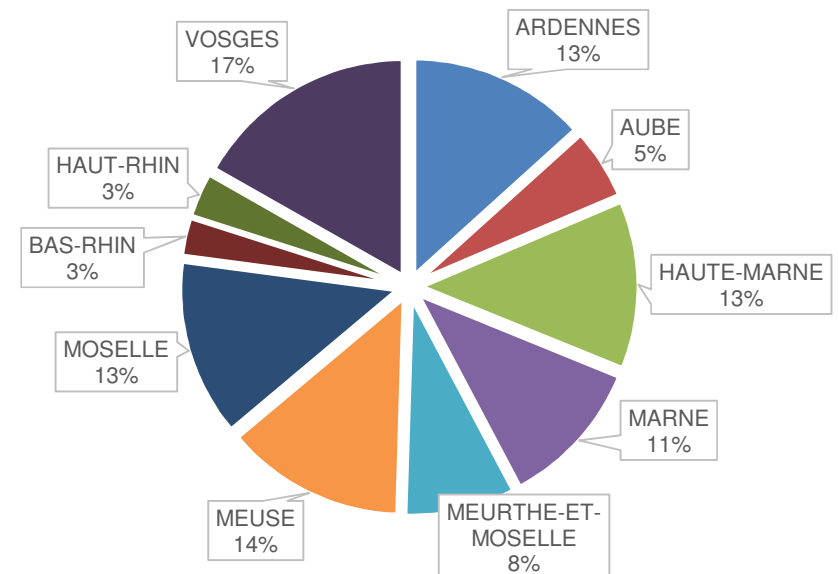
Répartition des surfaces par volet et par département :

- 70 % des surfaces sur le volet 1a (peuplements sinistrés / scolytes),
- 70 % des surfaces sur 5 départements (88, 55, 57, 08, 52)

Répartition par volet (surface)



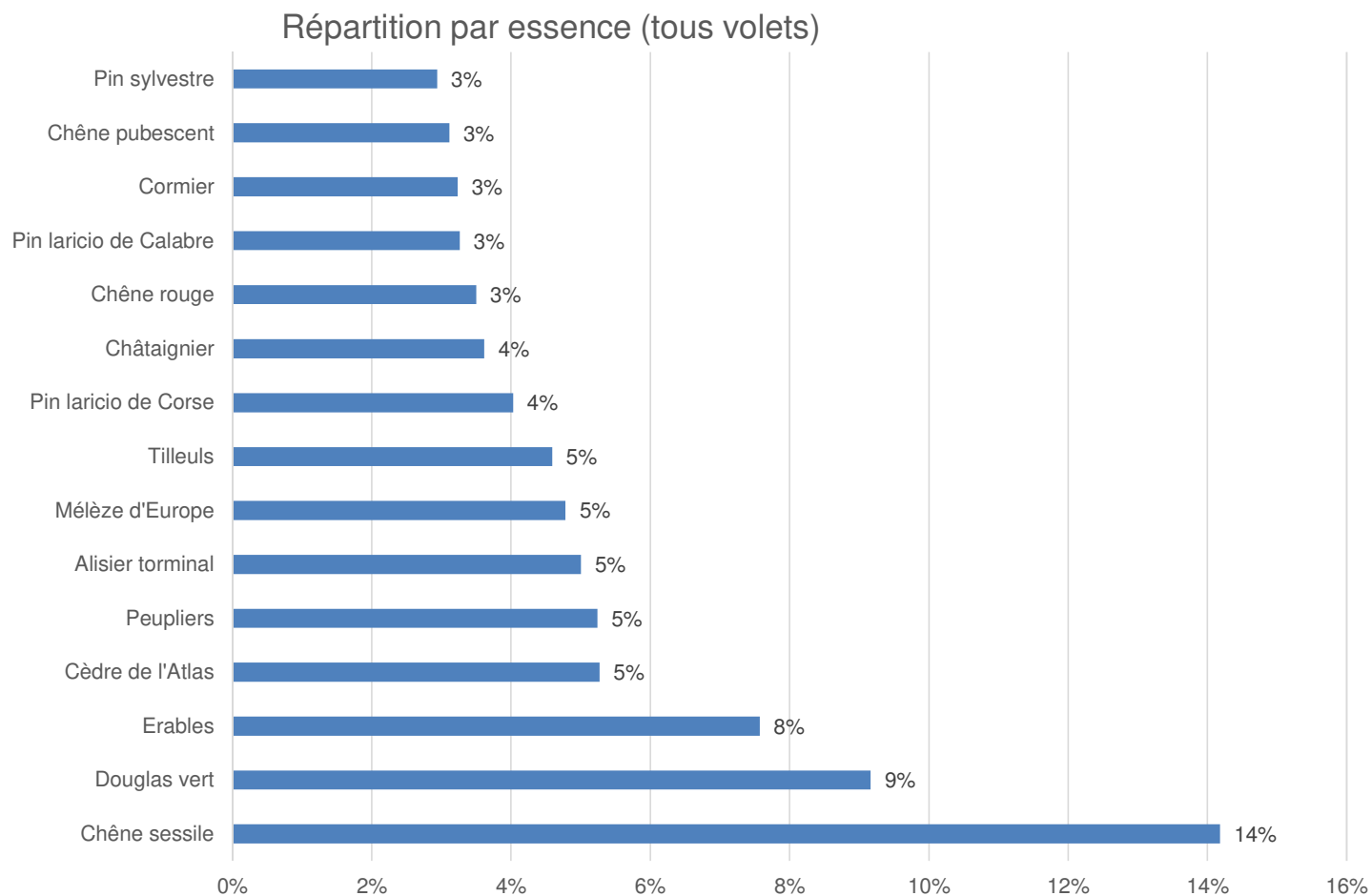
Répartition par département (surface)



# Plan de relance : renouvellement forestier 2021



Les 15 premières essences utilisées (% des surfaces) :





# Soutien régional au stockage (Action BAGE)

- Aide à la mise en place d'aires de stockage et maintien (3 ans) : 11 dossiers accompagnés en 2021 représentant un stockage prévisionnel de 213 800 m<sup>3</sup>
- Pour mémoire, 2 dossiers engagés en 2020 pour 90 000 m<sup>3</sup> prévisionnel
- Au total : 13 projets accompagnés – Prévisionnel stockage 303 800 m<sup>3</sup>

Localisation	Nombre sites	Volume prévisionnel	Montant aide régionale
Alsace	2	61 800 m <sup>3</sup>	1 093 184 €
Champagne Ardenne	1	10 000 m <sup>3</sup>	258 800 €
Lorraine	8	142 000 m <sup>3</sup>	2 919 120 €
<b>Total</b>	<b>11</b>	<b>213 800 m<sup>3</sup></b>	<b>4 271 104 €</b>





# Business Act Grand Est, investissement forestier simplifié en Grand Est : Sylv'acctes

Sylv'acctes, association d'intérêt général agit comme une **interface de financement** innovante qui lève des fonds auprès d'acteurs publics et privés pour mettre en œuvre des projets forestiers à l'échelle d'un massif forestier.

Soutien régional (CP 21/05/2021) – Dotation 40 k€ - Expérimentation sur 2 ans

**11 janvier 2022** : Lancement technique de l'expérimentation sur 5 territoires :

- Le Pays Terre de Lorraine et le Toullois (54)
- Le PETR de la Déodatie et le Pays de Remiremont (88)
- L'Eurométropole de Strasbourg (67)
- Le PETR du Pays Barrois (55)
- Le Parc National de Forêts (52)

**Mi-mars** : Réunion "forestiers" et début des phases de concertation pour la réalisation des Projets Sylvicoles Territoriaux (PST) de chacun des 5 territoires.

# FEADER, programmation 2023 - 2027



Elaboration du Plan Stratégique National (PSN) – démarrage de la programmation au 1<sup>er</sup> janvier 2023

## **Mesures forestières** (par ordre de priorisation) :

- Entreprises de travaux forestiers (ETF) (1,4 M€ / an – taux de contribution FEADER : 60%)
- Dessertes forestières (800 k€ / an – taux de contribution FEADER : 60%)
- Coopérations forestières (500 k€ / an - taux de contribution FEADER : 60%)
- Peuplement forestier (deux dispositifs : productif et non-productif, 1,5 et 0,5 M€ / an respectivement – 60 et 80%)

Total : **4,7 M€ / an**

## **Mesures communes agriculture / forêt** :

- Partenariat européen pour l'innovation (PEI) (1,06 M€ / an)
- Formation (600 k€ / an)

Total Formation et Innovation : **1,6 M€ / an**

Etapes pour chaque mesure :

- (1) Définition du dispositif,
- (2) Rédaction des documents de mise en œuvre,
- (3) Instrumentation informatique





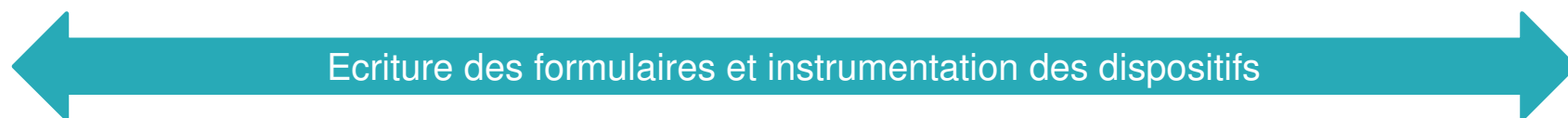
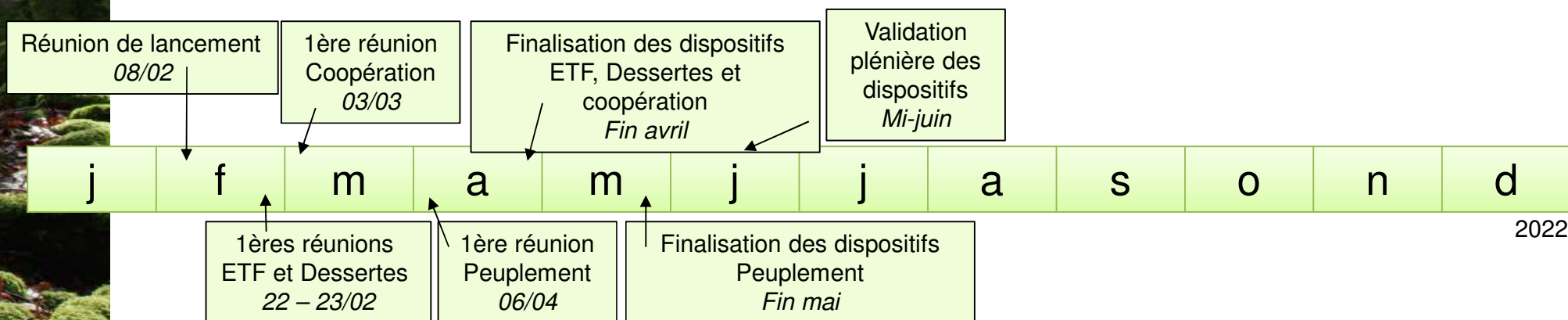
# FEADER, programmation 2023 - 2027



## Calendrier

- **Réunion technique de lancement des travaux – 8 février 2022.**

Structures représentées : Région Grand Est (Délégation aux fonds européens et Service Forêt – Bois), DRAAF/SERFOB, ONF DT GE, Chambre d'agriculture des Vosges et d'Alsace, DDT 67 et 88, COFOR, Entrepreneurs des territoires (représentant des Entreprises de travaux forestiers), CoSylval (coopératives forestières en Alsace), Pépinière WADEL.





## Point 2 – Programme Régional Forêt Bois 2018-2027

### Présentations

- Mise en place d'une gouvernance renforcée et mobilisation pour un bilan intermédiaire du PRFB, par la DRAAF (Pierre AUBERT)
- Exemples d'actions mises en œuvre :
  - => Emploi-formation, par FIBOIS (Sacha JUNG)
  - => Construction bois, par la DREAL (Michel HUEBER)
  - => Adaptation des forêts aux changements climatiques, par l'ONF (Isabelle WURTZ) et le CRPF (Cyril VITU)
  - => Actions liées à l'équilibre forêt-gibier, par la DRAAF (Hubert LOYE)



Mise en place d'une gouvernance renforcée :  
**pourquoi ?**

La CRFB GE a été installée le 30 juin 2016

Sa composition est renouvelée après 5 ans

Le constat est partagé de l'utilité de :

\* Consolider cette instance de gouvernance de la politique régionale de la forêt dans le contexte du renforcement des enjeux sur de multiples sujets

\* Construire les conditions de l'engagement collectif annoncé aux assises régionales

=> Proposition : renforcer les moyens de gouvernance de la CRFB





# Mise en place d'une gouvernance renforcée : **comment ?**

=> **Un règlement intérieur** art D113-12 du code forestier

- \* Sécurise l'organisation de la CRFB
- \* Propose un comité technique dédié à l'animation des travaux
- \* Bien distinct du comité paritaire sylvo-cynégétique

=> Composition du **Comité Technique Forêt Bois**

- \* FIBOIS
  - \* Conseil Régional : DAVF/SRFB, cheffe de projet forêt + autres
  - \* État : DRAAF, DREAL, DREETS, chef de projet SGARE
  - \* INRAE
- + autres selon les sujets à aborder

=> Régularité des travaux du CTFB

- \* réunion trimestrielle
- \* ordre du jour et compte rendu
- \* communiqués à la CRFB

**=> Soumis au vote**



# Bilan intermédiaire du PRFB 2018-2027

## Méthode :

- \* Recueil des éléments concernant les 20 actions phares
- \* Consultations des chefs de file et acteurs associés : FIBOIS, ONF, CRPF, COFOR, CRGE, DREAL, DRAAF
- \* Le catalogue sera communiqué aux membres de la CRFB

## Suites à donner :

- \* Poursuite du bilan d'ici fin juin des autres actions du PRFB
- \* Analyse en CTFB
- \* Propositions de priorisation ainsi que de réorientation selon les évolutions des enjeux
- \* Prévoir l'intégration des suites des assises nationales et régionales
- \* Préparation de la stratégie 2022-2023 (« plan forêt »)
- \* Lancement de groupes de travail